

Dossier d'inscription Enseignement Supérieur

Année scolaire 2020-2021

(L'inscription sera prise en compte sous réserve de la décision du conseil de classe ou de l'admission Parcoursup)


Le dossier d'inscription est composé de 2 fichiers :

- les documents à rendre (ci-après)
- les documents d'information à conserver

Documents à rendre avant le 26 juin pour les réinscriptions dans les 3 jours qui suivent l'admission Parcoursup (pour les nouveaux élèves)

- de préférence **par mail**, à inscription.0420046x@ac-lyon.fr après l'avoir téléchargé, complété en ligne et accompagné des pièces justificatives (maximum 10 Mo par mail)
- si non, dans une enveloppe, par la poste ou directement dans la boîte aux lettres du lycée

nb : en cas de difficultés, vous pouvez contacter le lycée pour que l'on vous remette un dossier papier

Fiche de renseignement	A remplir + joindre : <ul style="list-style-type: none">- RIB du responsable payant les frais scolaires- notification de bourses si boursier
Fiche d'infirmerie	A remplir
Carte d'identité recto verso	A joindre
Pass Région 	Ce pass est gratuit et indispensable pour : l'accès au lycée, la demi-pension, l'internat, les manuels scolaires. Si vous n'en possédez pas encore : commandez-en un rapidement à l'adresse https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr Si vous possédez votre Pass Région : il sera réactivé par le lycée.
Coopérative	Remplir le coupon + envoyer chèque à l'ordre de la Coopérative (30€ en BTS ou 40€ en CPGE)
Photocopie relevé de notes du baccalauréat	A faire parvenir au lycée dès obtention (BTS et CPGE 1 ^{ère} année)

Informations à conserver	
Codes profession	
Tarifs hébergement (demi-pension / internat)	Paiement CB (à défaut, chèque à l'ordre du lycée Etienne Mimard)
Infirmerie	Vaccinations, hospitalisation, PAI, PAP
Informations sur le traitement de vos données personnelles	
Maison des lycéens	
Plan du lycée	
Programmes de lettres en CPGE Inscription à l'Université des CPGE Infos générales CVEC	Travail et informations ne concernant que les étudiants en CPGE

Les dates de rentrée seront communiquées sur notre site internet, merci de le consulter régulièrement à partir du 25 août.
<https://etienne-mimard.ent.auvergnerhonealpes.fr/infos-administratives/dates-de-rentree-septembre-2020-/dates-de-rentree-septembre-2020--6399.htm>

CPGE et BTS

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ETUDIANT
Année 2020-2021

Réservé à l'administration

Division :

COORDONNEES DE L'ETUDIANT

NOM :

Prénoms :

Sexe :

Nationalité :

Date de naissance :

Pays de naissance :

Département de naissance :

Commune de naissance :

 mobile :

@ courriel :

Vous vivez à l'adresse de votre représentant légal : oui non, indiquez votre adresse :

COORDONNEES DES RESPONSABLES LEGAUX

Ce représentant paie les frais scolaires : oui (joindre un RIB) non

Lien de parenté : Civilité :

Nom : Prénom :

 domicile :

 travail :

 mobile :

Acceptez-vous de recevoir des SMS ? oui non

A contacter en priorité : oui non

Adresse :

Code postal : Commune :

Pays (si étranger):

L'étudiant habite à cette adresse : oui non

@ courriel :

Nous autorisez-vous à communiquer vos coordonnées aux fédérations de parents d'élèves : oui non

Profession :

Code profession :

(voir codification des professions sur la page intérieur du dossier)

Ce représentant paie les frais scolaires : oui (joindre un RIB) non

Lien de parenté : Civilité :

Nom : Prénom :

 domicile :

 travail :

 mobile :

Acceptez-vous de recevoir des SMS ? oui non

A contacter en priorité : oui non

Adresse :

Code postal : Commune :

Pays (si étranger):

L'étudiant habite à cette adresse : oui non

@ courriel :




Nous autorisez-vous à communiquer vos coordonnées aux fédérations de parents d'élèves : oui non

Profession :

Code profession :

(voir codification des professions sur la page intérieur du dossier)

AUTRES PERSONNES A PREVENIR

Civ - Nom - Prénom	Lien avec l'étudiant	 domicile	 travail / N°poste	 mobile

SCOLARITE 2020-2021

CPGE			BTS							
TSI1	TSI2	PTSI	PT	PSI	MS1	MS2	SE1	SE2	CPI1	CPI2
LV1 Obligatoire : Anglais		LV1 Obligatoire : Anglais			LV1 Obligatoire : Anglais					
		LV2 Facultative* Espagnol Allemand Italien			<i>MS1 = BTS Maintenance des Systèmes 1ère année</i> <i>MS2 = BTS Maintenance des Systèmes 2ème année</i> <i>SE1 = BTS Electrotechnique 1ère année</i> <i>SE2 = BTS Electrotechnique 2ème année</i> <i>CPI1 = BTS Conception des Produits Industrialisés 1ère année</i> <i>CPI2 = BTS Conception des Produits Industrialisés 2ème année</i>					
		*LV2 Facultative: ① prioritairement par le CNED à la charge de la famille ② si compatibilité des emplois du temps avec le lycée voisin (lycée Fauriel)								

Régime souhaité :

Externe (aucun repas ne sera pris au lycée)

Demi-pensionnaire (possibilité de prendre des repas au lycée, même de manière occasionnelle)

Interne (nuitées + repas, 5 jours) → si la demande d'internat est acceptée, vous recevrez un dossier par mail.

Demi-pensionnaire / interne, veuillez indiquer l'adresse mail à laquelle vous souhaitez recevoir les codes de paiement CB / le dossier d'internat :

SCOLARITE 2019-2020

Nom établissement :	Classe :	Option1 :
Commune :	LV1 :	Option2 :
Code Postal ou pays (si étranger) :	LV2 :	Option3 :
		Option4 :

AMENAGEMENTS 2019-2020

En 2019-2020, l'étudiant a bénéficié d'un :

PAP – Projet d'Accompagnement Pédagogique

PAI – Projet d'Accueil Individualisé

Aménagement à l'examen (joindre une copie de la décision d'aménagement du dernier examen passé)

A

le

Signature du responsable 1

Signature du responsable 2

Signature de l'étudiant

Les données renseignées sur la fiche élève/responsables seront prises en compte par le chef d'établissement dans l'application de gestion de la scolarité des élèves du second degré, conformément à l'arrêté du 22 septembre 1995 modifié portant création d'un traitement automatisé d'informations nominatives relatif au pilotage et à la gestion des élèves du second degré portant sur trois niveaux : établissement, académique, administration centrale et dans l'application "SCONET Suivi de l'Orientation" pour laquelle la CNIL a délivré, le 24 mars 2010, un récépissé à la déclaration ministérielle n°1403893. Par ailleurs, en application de l'article L. 313-7 du code de l'éducation, les noms des élèves ou apprentis de 16 ans et plus ainsi que leurs coordonnées (ou celles de leurs représentants légaux) qui ne sont plus inscrits dans un cycle de formation et qui n'ont pas atteint un niveau de qualification fixé par l'article D. 313-59 du code de l'éducation seront transmis aux missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale de jeunes ainsi qu'aux coordonnateurs locaux désignés par les représentants de l'Etat dans le département, par le biais d'un traitement informatique de suivi et d'appui aux décrocheurs, régulièrement autorisé par la CNIL par délibération n°2010-448 du 2 décembre 2010, dans le but de leur proposer des solutions de formation, d'accompagnement ou d'accès à l'emploi. Les droits d'opposition, d'accès et de rectification des personnes aux données les concernant s'exercent auprès du chef d'établissement dans les conditions définies par les articles 38, 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



ACADEMIE DE LYON

Année Scolaire 2020-2021

FICHE INFIRMERIE

Service médical

Nom :

Prénom :

CLASSE :

Né(e) le : à :

Nationalité :

Etablissement fréquenté l'an dernier

et classe (année précédente :

Date d'entrée au lycée :

Qualité : INTERNE DEMI-PENSIONNAIRE EXTERNE

Adresse de l'élève pendant l'année scolaire :

PARENTS : Mariés Divorcés Séparés Célibataires Remarié (père-mère) Veuf

Téléphone où joindre les parents :

Domicile père:	Domicile mère :
Portable père :	Portable mère :

Voisin, ami, autre, susceptible de pouvoir venir chercher votre enfant (nom et numéro de tel):

Nom et prénom du père :

Profession :

Adresse du lieu de travail :

Téléphone du lieu de travail :

Nom et prénom de la mère :

Profession :

Adresse du lieu de travail :

Téléphone du lieu de travail :

Responsable légal : Père Mère Tuteur

Adresse du responsable légal :

Si l'un des deux parents est décédé, date :

Nombre de frères et sœurs :

Nom et adresse du médecin traitant :

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Votre enfant porte-t-il des lunettes ? OUI NON

A-t-il des problèmes d'audition ? OUI NON

A-t-il eu les maladies suivantes :

Rubéole	Oreillons	Mononucléose
Rougeole	Rhumatismes articulaires aigus	
Hépatite virale		

A-t-il subi des interventions chirurgicales ? OUI NON
Si oui lesquelles ?

A-t-il eu d'autres problèmes particuliers ?

Asthme	Albumine	Diabète
Epilepsie	Incontinence	Problèmes cardiaques
Problèmes de dos	Troubles du comportement	
Tétanie	Accidents :	
Autre : (Préciser)		

TRAITEMENT MEDICAL

En cas de traitement médical, les médicaments accompagnés de l'ordonnance (qui sera rendue à l'élève) devront être confiés à l'infirmière qui en surveillera la prise.
AUCUN ELEVE N'EST AUTORISE à porter sur lui des médicaments.

Sauf avis contraire de l'administration du lycée, tous les frais médicaux et pharmaceutiques sont à la charge des familles, ainsi que le transport des enfants pour les soins médicaux.

Fait à
le

Le père La mère Le tuteur ou le correspondant de l'élève majeur

A-t-il actuellement des problèmes de santé ? OUI NON
Si oui, lesquels ?

A-t-il un P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé) ? OUI NON
Si oui, motif(s) :

A-t-il un P.A.P (aménagement pédagogiques) ? OUI NON

A-t-il des troubles « DYS » ? OUI NON

Présente-t-il une allergie ? OUI NON
Si oui, laquelle (lesquelles) ?

Prend-t-il des traitements ? OUI NON
Si oui, lesquels ?

CETTE PARTIE EST CONFIDENTIELLE ET SERA A LA DISPOSITION UNIQUE DU SERVICE MEDICAL DU LYCEE.

AUTORISATION DE SORTIE D'UN ELEVE

Je, soussigné (e),
Demeurant
..... Père mère tuteur de l'élève

Autorise mon enfant
A se rendre seul chez le dentiste, le médecin, le kinésithérapeute pour des soins.
le Signature :

AUTORITE PARENTALE ; art.371-1 du code civil :

« l'autorité parentale est un ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant. Elle appartient au père et à la mère jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant pour le protéger dans sa sécurité, sa santé et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement, dans le respect dû à sa personne ».

LORSQUE VOTRE ENFANT EST MALADE OU BLESSE, IL EST DE VOTRE DEVOIR DE VENIR LE CHERCHER DANS L'ETABLISSEMENT.

Le Signature :

COOPERATIVE LYCEE ETIENNE MIMARD

La coopérative au lycée c'est :

- Une participation financière aux activités et sorties sportives organisées avec l'association sportive
- Une prise en charge des frais de transport pour des sorties à caractère culturel et pédagogique
- La possibilité de profiter des tarifs très avantageux du groupement d'achat (équipement professionnel au LP par exemple)
- Des achats de livres pour la bibliothèque des élèves
- Une aide à la MDL (maison des lycéens)
- La vente de matériels techniques et professionnels à prix très performants
- La possibilité de location de calculatrice, de multimètre
- La possibilité de quelques articles de papeterie avec remise
- La possibilité d'achats de livres complémentaires avec remise

La coopérative au lycée c'est aussi une solidarité entre lycéens : les cotisations ont permis d'aider plusieurs élèves ou familles dans le besoin (matériel, aides diverses) pendant la période de confinement.

La coopérative est association de loi 1901, elle est adhérente à l'OCCE, ce qui la fait participer à une solidarité entre coopératives. Chaque élève devient adhérent en payant une cotisation lors de son inscription. (**pour 2020-2021 : BTS :30 euros CPGE :40 euros**)

Horaires d'ouverture de la coopérative : Lundi, Jeudi, Vendredi de 9h à 12h

Adresse siège social : Coopérative lycée Etienne Mimard
32 rue Etienne Mimard 42021 Saint-Etienne cedex 1
N° association W423000171

ADHESION 2020-2021

Le chèque (30€ pour les BTS, 40€ pour les CPGE) est à établir à l'ordre de la

« COOPERATIVE LYCEE ETIENNE MIMARD », inscrire au dos du chèque, le nom, prénom et la classe de l'élève

**et l'envoyer à : coopérative du lycée Etienne Mimard
32 rue Etienne Mimard
42021 Saint Etienne cedex 1**

Nom : Prénom :

Classe :

Adresse mail d'un des parents :

Règlement de la cotisation 30 euros en BTS 40 euros en CPGE

Numéro du chèque :

Nom de la Banque :

Nom de l'émetteur :